



Conseil économique et social

Provisoire

19 octobre 2010

Français

Original : anglais

Session de fond de 2010

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire de la 19^e séance (Chambre B)

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 2 juillet 2010, à 10 heures

Président : M. Cujba (Vice-Président)..... (Moldova)

Sommaire

Débat général (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

10-43567X (F)



Merci de recycler

En l'absence de M. Ali (Malaisie), M. Cujba (Moldova), Vice-Président, préside la séance.

La séance est ouverte à 10 h 05.

Débat général (suite)

1. **M. Rahman** (Bangladesh) dit qu'en 1973, le Premier Ministre du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, avait fixé des quotas pour le nombre de femmes dans la fonction publique. Mais depuis son assassinat, en 1975, cette politique avait été oubliée, jusqu'à ce qu'elle soit remise en vigueur par sa fille Sheikh Hasina, Premier Ministre. À l'heure actuelle, le Premier Ministre, le Vice-Président du Parlement, cinq ministres et le chef de l'opposition sont des femmes. Quarante-cinq des 345 sièges du Parlement sont réservés aux femmes; à l'heure actuelle on y compte 64 élues. Il y a des femmes parmi les juges de la Cour suprême, parmi les secrétaires permanents des ministères et parmi les hauts fonctionnaires de la police et de l'armée. La Constitution garantit l'égalité des femmes dans le cadre plus large de la démocratie, et affirme la non-discrimination sur la base de la religion, de l'ethnicité ou du sexe, et le Gouvernement est déterminé à venir à bout de l'obscurantisme et à garantir aux femmes l'égalité des droits et des chances avec les hommes.

2. Le Gouvernement du Bangladesh a entériné les documents issus des conférences internationales sur les femmes et pris des mesures pour assurer l'exercice de ses obligations internationales dans le domaine de l'égalité des sexes. Il a adopté une politique nationale de la condition féminine avec son plan d'action. Un comité de mise en œuvre de cette politique, dirigé par la Ministre de la condition féminine et de la protection de l'enfance suit l'application de la politique d'émancipation des femmes. Une budgétisation qui répond mieux aux besoins des femmes a été introduite lors de l'exercice budgétaire 2011 et la planification du développement doit prendre en compte les questions sexospécifiques. Une unité de police constituée de femmes du Bangladesh a été déployée en mai 2009 en Haïti : c'est la preuve que les femmes de son pays participent au règlement des conflits, à la gestion des crises et au relèvement après un conflit, comme le demande le Conseil de sécurité dans sa résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité.

3. Les taux de scolarisation primaire et secondaire sont plus élevés pour les filles que pour les garçons. Au

niveau du secondaire, les filles peuvent bénéficier de la gratuité des frais de scolarité et recevoir des bourses. Depuis 2008, la législation réprimant la violence domestique est en vigueur et les femmes du Bangladesh peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants. Le Gouvernement fournit des microcrédits et organise des centres de présentation des produits fabriqués par les femmes; il recrute plus de femmes que d'hommes pour les projets de travaux publics ruraux. Le Programme de développement des groupes vulnérables organise une formation professionnelle et fournit des prêts pour l'achat d'un équipement simple – par exemple des machines à coudre – de façon que les femmes puissent créer leur propre entreprise. Les femmes âgées et les femmes pauvres peuvent recevoir des allocations et un logement, et il existe des foyers et des gardes d'enfants pour les femmes qui travaillent; le nombre de ces gardes d'enfants doit cependant être augmenté.

4. La récession économique et le changement climatique compromettent l'affectation de ressources déjà insuffisantes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), alors même que les besoins augmentent. Le représentant du Bangladesh demande donc instamment aux pays développés de porter à 0,7 % de leur revenu national brut (RNB), comme ils l'ont promis, leur contribution à l'aide publique au développement, dont 0,2 % pour l'aide aux pays les moins avancés.

5. **M. Errázuriz** (Chili) salue l'adoption des Principes d'autonomisation des femmes (*Women's Empowerment Principles*) dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies; il salue aussi les recommandations figurant dans la décision sur l'autonomisation économique de la femme, adoptée à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, décision dont le Chili était l'un des coauteurs; il se réjouit aussi de l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 64/289 qui crée une entité composite des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, qui sera connue sous le nom de ONU-Femmes. Il espère que la nouvelle entité sera bientôt fonctionnelle et sera financée de façon soutenue.

6. L'année où il fête le bicentenaire de son indépendance, le Chili réaffirme son engagement en faveur de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action de

Beijing. Le Président chilien s'est engagé en priorité à éliminer les effets du séisme survenu au Chili en février, à éliminer la pauvreté, assurer l'égalité des chances et faire de son pays un pays développé avant la fin de l'actuelle décennie. Un service national des femmes (SERNAM) s'attachera, pendant la période 2010-2014, à la réalisation de l'objectif de la parité entre les sexes dans la population active en éliminant les obstacles à l'entrée des femmes sur le marché du travail et en créant de nouveaux emplois. Un programme de reconstruction d'urgence intitulé « Femmes, reconstruisons le Chili » et une commission consultative présidentielle sur la femme, le travail et la maternité ont été établis en avril 2010. Cette commission comprend des experts et des représentants des syndicats et des entreprises; ses objectifs sont d'assurer des soins optimaux aux enfants, de faire en sorte que le coût de la maternité ne pèse pas sur le recrutement des femmes et de faciliter, pour les femmes et pour les hommes, l'alliance du travail et de la vie familiale. À cette fin, le Gouvernement prévoit de promouvoir la modernisation du droit du travail.

7. Les régimes de retraite chiliens font une distinction entre les femmes et les hommes, de façon à reconnaître la contribution du travail ménager et de la maternité apportée par les femmes, et il autorise toutes les femmes chiliennes, notamment celles qui accomplissent un travail ménager non rémunéré et qui n'ont donc pas d'emploi rémunéré, à une retraite et à un complément de retraite pour chacun de leurs enfants. Le programme à l'intention des femmes qui sont à la tête d'un ménage prévoit l'organisation de gardes d'enfants après la journée scolaire au profit des enfants dont la mère travaille; un autre programme, « le Chili grandit avec vous » met en place un réseau de gardes d'enfants afin de permettre aux femmes à faible revenu de poursuivre leurs études ou d'entrer sur le marché du travail.

8. Des mesures ont été prises pour réduire l'incidence de la violence domestique et augmenter le nombre de cas signalés à la police. Un projet de loi récent réprimant l'uxoricide a été examiné d'urgence; une demande d'inclusion de mesures de protection pour les victimes de la violence domestique a été déposée dans ce projet de loi. Le Chili est le premier pays d'Amérique latine à avoir adopté un plan d'action pour appliquer la résolution 1325 (2000); ce plan comprend des mesures intersectorielles conçues pour protéger les femmes et les enfants dans les conflits

armés et pour encourager les femmes à participer aux opérations de consolidation de la paix après un conflit et au rétablissement de la démocratie. Le Gouvernement chilien a adopté des normes élevées en matière de soins dispensés à la mère et à l'enfant et il note avec préoccupation que parmi les OMD les objectifs 4 et 5 sont le plus loin d'être réalisés.

9. **M^{me} Kaur** (Inde) dit que pour réaliser les OMD d'ici à 2015, il faut s'assurer que la reprise économique mondiale est équilibrée et viable et prendre des engagements fermes, assortis de dates, pour la fourniture de ressources, le transfert de technologie et la création de capacités. Il importe aussi de réfléchir aux questions structurelles de la gouvernance mondiale à moyen et à long terme afin de parachever la réforme des institutions de Bretton Woods, d'élargir la composition du Conseil de sécurité en y ajoutant des membres permanents et non permanents afin de tenir compte des réalités actuelles, et de viser en particulier une amélioration de la condition féminine de façon que les femmes puissent profiter autant que les hommes des avantages du développement. Elle se félicite donc de la création d'ONU-Femmes, qui apportera une impulsion à cette entreprise et systématisera l'examen des questions de la condition féminine aux Nations Unies; elle espère que cet organe sera rapidement fonctionnel.

10. L'Inde poursuit l'émancipation politique et économique des femmes; la politique suivie à cet effet leur accorde l'égalité d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Près de la moitié des 46 millions de ménages ruraux qui profitent du dispositif national Mahatma Gandhi de garantie de l'emploi rural – l'un des programmes 'travail contre rémunération' les plus importants au monde – sont dirigés par des femmes et on compte plus de 2 millions de groupes d'autoassistance féminins dans le programme d'autonomisation rurale Swarnjayanti Gram Rozgar Yojna. Le programme Saakshar Bharat cherche à alphabétiser 60 millions de femmes adultes; la nouvelle loi instituant un droit à l'éducation assure un enseignement gratuit obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans, l'accent étant mis sur les filles. Le programme d'assistance en espèces Janani Suraksha Yojna vise à réduire les taux de mortalité maternelle et infantile, encore beaucoup trop élevés. Mais d'autres problèmes demeurent : la surmasculinité des naissances en Inde, la disparité entre garçons et filles dans l'alphabétisation et l'emploi, des taux trop élevés de

mortalité maternelle et infantile, et le problème de la violence à l'égard des femmes.

11. La condition sociale et économique des Indiennes progresse cependant de façon appréciable, mais des difficultés énormes doivent encore être surmontées. Les femmes participent, toujours plus nombreuses, à la vie politique et aux structures de décisions. En Inde, le Président de la Chambre des représentants, le Chef de la coalition au pouvoir et, parmi les élus des collectivités locales, plus d'un million sont des femmes. Depuis plus de 17 ans, un tiers des sièges des conseils de village sont réservés aux femmes; cette proportion sera bientôt portée à 50 % et on prévoit d'établir des quotas similaires pour le Parlement et les assemblées élues des États de l'Union.

12. **M. Barton** (États-Unis d'Amérique) dit que l'égalité des femmes et des hommes est une condition essentielle du progrès social et économique. Il se félicite de la conclusion des négociations sur la création de la nouvelle entité ONU-Femmes et espère qu'une forte personnalité sera choisie pour la diriger.

13. Sa délégation a été honorée d'avoir été invitée par le Brésil, le Moldova et les Pays-Bas à examiner les exposés nationaux volontaires de ces pays, qui attestent une franche réflexion et une grande clairvoyance; en même temps, il apprécie l'intérêt accordé à l'exposé volontaire de son propre pays et les remarques constructives formulées par les délégations du Bangladesh, du Danemark et de la République-Unie de Tanzanie. Il a également apprécié le débat spécial sur les politiques portant sur le rôle des femmes dans les pays en situation particulière et est satisfait d'entendre les ministres de divers pays partager leur expérience de la mobilisation d'un soutien populaire à l'égalité des sexes dans différentes instances.

14. Il salue les efforts déployés pour augmenter la scolarisation des filles, rendre les accouchements plus sûrs, réduire la traite des êtres humains, aider les agricultrices et accroître l'indépendance économique des femmes. Les États-Unis se félicitent des innovations introduites et des expériences conduites de par le monde et soutiennent financièrement certaines d'entre elles. Les femmes apportent une importante impulsion en guidant et en unifiant les efforts des pays donateurs et des pays partenaires dans la réalisation des OMD. Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une conception synthétique du traitement de la

question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme, qui doit figurer dans chacun des objectifs.

15. Près des deux tiers des pays en développement ont atteint l'objectif d'élimination de la disparité entre les sexes dans l'éducation, et celui de la parité dans l'enseignement secondaire en 2015 au plus tard peut être atteint. Des progrès d'une telle ampleur ont un caractère extraordinaire et doivent être valorisés. Cependant, les taux de mortalité infantile et maternelle et les taux de sous-alimentation des enfants demeurent élevés; les femmes et les filles représentent toujours la majorité des pauvres dans le monde. Elles sont insuffisamment scolarisées, en mauvaise santé et mal alimentées; or, elles accomplissent l'essentiel du travail agricole; elles n'ont pas accès à des ressources, une aide ou une formation adéquates, et ne peuvent exercer tous leurs droits.

16. Le Gouvernement des États-Unis s'efforce d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les programmes nationaux en animant l'innovation, en investissant dans la durabilité, le dépistage et l'évaluation des résultats, et en renforçant l'obligation mutuelle de rendre des comptes; c'est ce que montre le fait qu'il consacre 3,5 milliards de dollars à l'Initiative « *Feed the Future* » et 63 milliards de dollars à l'Initiative mondiale pour la santé, deux initiatives qui ont été décrites en détail dans l'exposé national volontaire fait par sa délégation. Ces initiatives, et d'autres, devraient faciliter la réalisation des OMD.

17. Le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) sera l'occasion, pour les États Membres, de réaffirmer leur volonté de laisser les femmes s'exprimer durant le règlement des conflits et les opérations de consolidation de la paix après un conflit. Et comme la violence sexiste ne se borne pas aux situations de conflit et est constatée dans tous les pays, il est nécessaire de modifier les attitudes culturelles qui font passer la violence à l'égard des femmes pour acceptable. Son gouvernement continuera à soutenir les programmes visant à éliminer cette violence et travaillera avec les gouvernements ainsi qu'au niveau local pour assurer une protection aux victimes, poursuivre les auteurs des violences et améliorer la prévention.

18. **M. Al Bayati** (Iraq) dit que son pays a été l'un des premiers de la région à aborder la question des droits des femmes. En fait, le mouvement féministe en Iraq a commencé dès la création de l'État moderne en

1921. La Loi N° 72 sur le travail, de 1936, a marqué d'importants progrès pour les femmes qui travaillent, en prescrivant leur égalité avec les hommes. En 1959, un portefeuille ministériel a été attribué à une femme, qui est depuis devenue un symbole de la participation des femmes à la direction du pays.

19. Depuis 2003, dans le cadre de la démocratisation du pays, des institutions ont été créées, qui donnent aux femmes la possibilité de participer aux décisions. La Constitution de 2005 affirme un certain nombre de droits importants, notamment à l'égalité et la non-discrimination, l'égalité des chances, le droit pour une mère ou un père iraquien de donner sa nationalité à son enfant, et le droit de participer aux affaires publiques. La Constitution prévoit également un quota de femmes dans le Parlement. À l'heure actuelle, trois ministres et deux ministres d'État sont des femmes. Les femmes sont également représentées dans de nombreux postes de direction ou sont des experts, des conseillères et des secrétaires d'État.

20. Le terrorisme, en Iraq, a fait des dizaines de milliers d'orphelins et de veuves, ce qui accroît la charge qui pèse sur les femmes obligées de faire vivre leur famille. Néanmoins, on constate certaines évolutions positives dans l'exercice par les femmes de leurs droits. Des institutions ont été créées pour prendre soin des femmes et de leur famille, et notamment un Ministère d'État et une commission parlementaire. On compte aussi de nombreuses organisations non gouvernementales qui, dans le pays, travaillent à aider les femmes et les enfants. Le Gouvernement iraquien a adopté de nouvelles mesures pour améliorer la condition féminine et il a créé une force de police de proximité pour prendre soin des femmes qui sont victimes d'actes de violence. Les autorités accordent des microcrédits aux femmes pour les aider à améliorer leur situation.

21. L'Iraq reconnaît pleinement le rôle des femmes et leur droit au travail. Un tel progrès est important pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

22. **M^{me} Blum** (Observatrice de la Colombie), évoquant certains domaines qui sont essentiels pour assurer l'autonomisation des femmes et leur égalité avec les hommes, dit que l'accès sans restriction des filles et des femmes à l'éducation est la première règle à respecter. Son propre pays, qui a déjà réalisé l'enseignement primaire universel, travaille

actuellement à l'élargissement de la couverture de l'enseignement secondaire et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, qui devrait inclure l'enseignement de l'égalité des droits et des devoirs des hommes et des femmes et une formation en matière de santé de la sexualité et de la procréation.

23. L'autonomisation des femmes signifie également qu'il faut qu'elles soient autonomes économiquement. Sans cela, on ne saurait parler d'égalité des droits ou de développement durable, et on ne viendrait pas à bout de la pauvreté. C'est pourquoi, le Gouvernement colombien a amélioré la formation en cours d'emploi, il a développé l'esprit d'entreprise des femmes et facilité leur accès au microcrédit. Le Gouvernement applique la loi en faveur des femmes rurales et le principe de l'égalité devant l'emploi, en coopération avec les principales associations patronales. La lutte menée par la Colombie contre l'extrême pauvreté a eu un impact, tout comme les prestations familiales. L'Organisation des Nations Unies doit de son côté poursuivre ses efforts afin d'améliorer la condition juridique et sociale des femmes.

24. La protection des femmes contre la violence est un troisième domaine d'intervention. L'actuel Gouvernement colombien, étant parvenu à réduire la criminalité dans l'ensemble du pays, a créé son Bureau pour l'égalité des sexes, qui offre aux femmes des moyens spécifiques pour faire face à la violence sexiste, tandis que le Parlement colombien a adopté des lois plus rigoureuses contre la traite des êtres humains et la violence dans la famille et a adopté une nouvelle loi détaillée réprimant la violence à l'égard des femmes. Le Gouvernement colombien soutient activement l'initiative du Secrétaire général intitulée « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » et salue la création de la base de données correspondante.

25. La priorité doit également être donnée à la participation des femmes à la vie politique. Une loi récemment adoptée en Colombie aide à augmenter le nombre de femmes dans le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, bien qu'il soit encore possible de faire des progrès à cet égard.

26. La communauté internationale doit soutenir les efforts nationaux visant à parvenir à l'égalité des sexes et à l'émancipation de la femme. La Colombie se félicite de la réforme décidée par l'Assemblée générale concernant les organismes chargés de la condition

féminine, et elle espère que la nouvelle entité disposera de capacités politiques, financières et techniques suffisantes.

27. **M^{me} Kalamwina** (Zambie) fait remarquer que dans la stratégie de développement de la Zambie l'égalité des sexes figure en bonne place. Le nouveau plan de développement du pays, qui entrera bientôt en vigueur, systématise l'égalité des sexes dans tous les secteurs. Les administrations ont reçu des ressources supplémentaires pour faciliter l'émancipation économique des femmes et le Fonds zambien pour l'émancipation économique spéciale donne aux femmes des conditions préférentielles.

28. Le Gouvernement zambien est également désireux de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives que sont la terre, le crédit d'un coût abordable, les services de vulgarisation agricole et les technologies appropriées; il coopère avec les institutions financières zambiennes pour tenter d'éliminer certains des obstacles qui compliquent la tâche des femmes chefs d'entreprise. Après des enquêtes sectorielles, il a formulé des recommandations pour un meilleur accès, sur un pied d'égalité, des femmes aux ressources économiques foncières et agricoles, par la création d'institutions publiques telles que des interlocuteurs pour les questions de condition féminine, dans l'ensemble du pays et au niveau des districts, afin de gérer les programmes destinés aux femmes rurales. On procède à la distribution de titres de propriété, dont un tiers a expressément été réservé à des femmes, dans le cadre de la récente réforme agraire.

29. La Zambie progresse régulièrement vers la réalisation des cibles associées aux OMD, mais la violence sexiste et la féminisation de l'épidémie de sida demeurent profondément préoccupantes. Dans le domaine de l'éducation, des politiques de réadmission et de distribution de bourses facilitent le maintien des filles à l'école et leur accès à l'enseignement supérieur. Une stratégie de prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, dans le programme quadriennal de réforme de la fonction publique, améliorera la représentation politique des femmes. En même temps, des associations dispensent une formation aux compétences de direction ainsi qu'un soutien financier aux femmes qui briguent un mandat électif.

30. **M. Okuda** (Japon), tout en se félicitant de la création de la nouvelle entité aux Nations Unies et de la place que fait le Conseil à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme – conditions de la réalisation de tous les autres OMD – dit que la communauté internationale doit renforcer encore l'action menée par les gouvernements.

31. Le Japon encourage résolument l'adoption du concept de sécurité humaine et en a fait un élément principal de sa diplomatie, cette notion portant sur l'individu et la collectivité, ainsi que sur la protection des groupes vulnérables, faisant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme des aspects décisifs de cette politique. Depuis l'initiative qu'il a prise en 2005 au sujet de l'égalité des sexes, le Gouvernement japonais fait tout ce qui est en son pouvoir pour systématiser le traitement de cette question dans tous les domaines et à toutes les phases de la fourniture de son aide publique au développement (APD), contribuant ainsi directement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme dans le monde. Le Japon, par exemple, coopère avec succès avec le Gouvernement yéménite au développement de l'éducation des filles dans ce pays et il a créé, aux Nations Unies, un fonds d'affectation spéciale pour financer plusieurs projets en faveur des femmes se trouvant en situation précaire, tel que celui qui prévoit une aide sanitaire, éducative et financière complète aux femmes et aux filles victimes du conflit armé au Népal. Le Japon continuera aussi à financer de soins de santé maternelle et infantile et une aide aux victimes de la traite des êtres humains.

32. Au Japon, la participation des femmes à la vie politique reste assez modeste, mais les récentes élections ont à cet égard été encourageantes et on enregistre des progrès lents mais réguliers dans ce domaine. Une autre des priorités du Japon est d'éliminer les disparités de rémunération entre les sexes, d'aider les travailleuses, de fixer des règles interdisant des horaires de travail trop longs et de trouver un bon équilibre entre le travail et la vie familiale. Le troisième plan pour l'égalité des sexes sera approuvé plus tard dans l'année.

33. Quand il présidera l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Japon convoquera des réunions des réseaux de dirigeantes et d'interlocutrices et, avec les États-Unis, accueillera un sommet de l'APEC sur l'entreprise féminine – autant d'occasions d'améliorer l'émancipation économique

des femmes et de susciter une prise de conscience de leur potentiel économique.

34. **M. Escalona Ojeda** (République bolivarienne du Venezuela) fait observer que son gouvernement cherche à édifier un nouveau modèle de société reposant sur des valeurs humanitaires et sur la transformation radicale des moyens de production dans l'intérêt général; il dit que la République bolivarienne est la seule à ne pas avoir réduit les dépenses sociales en dépit de la récession, méconnaissant pour cela les injonctions du Fonds monétaire international, et est parvenu avec succès à tracer sa propre trajectoire pour la réalisation des OMD afin d'éliminer la pauvreté et l'inégalité.

35. S'agissant de la condition féminine, cela signifie garantir le respect des droits fondamentaux des femmes et l'égalité des sexes et reconnaître à sa juste valeur la contribution des femmes. Un ensemble de lois – garantissant l'égalité des chances et réprimant la violence à l'égard des femmes – cherche à garantir l'exercice des droits des femmes, conçus dans un langage non sexiste et non discriminatoire, comme le veut la Constitution. Le Venezuela est partie à plusieurs des principaux instruments internationaux et régionaux relatifs à la condition féminine. Parmi les programmes mis en œuvre au profit des femmes, on peut citer la création de refuges pour les victimes de la violence dans la famille, l'octroi de subventions spéciales pour indemniser les femmes pour le travail non comptabilisé qu'elles accomplissent au sein du foyer, et une banque de développement pour les femmes, qui offre aux femmes pauvres des microcrédits facilement accessibles. Un ministère populaire de la femme et de l'égalité des sexes, dont les services locaux existent dans tout le pays, permet aux femmes de formuler des propositions et de discuter collectivement de leurs besoins.

36. Le Venezuela offre également l'enseignement gratuit à tous les niveaux en respectant intégralement l'égalité entre garçons et filles. Il a réalisé non seulement l'égalité des sexes mais une présence un peu plus nombreuse des filles dans l'enseignement primaire et secondaire, tandis que la proportion de femmes dans l'enseignement supérieur augmente régulièrement. L'accès des femmes à des postes politiques de haut niveau s'est également élargi, et ce sont des femmes qui dirigent quatre des cinq principaux pouvoirs constitutifs du Gouvernement vénézuélien.

37. **M^{me} Nwadinobi** (Observatrice du Nigéria) dit que son gouvernement, bien conscient du rôle essentiel des femmes dans une société saine, stable et prospère, a chargé l'Agence nationale pour l'élimination de la pauvreté et divers organes semblables de prêter une attention particulière à la question de l'égalité des sexes et de trouver les moyens de mieux répondre aux besoins et aux intérêts des femmes. Il y a eu ainsi une augmentation marquée du nombre de mesures prises pour améliorer l'avantage compétitif des femmes, les aider à diriger des entreprises et les faire participer plus concrètement aux décisions. Depuis 2005, le Gouvernement consacre 5 % de crédits budgétaires supplémentaires aux questions de l'égalité des sexes, et à tous les niveaux de l'administration du Nigéria, des projets de création de capacités prenant systématiquement en compte la problématique hommes-femmes ont été créés au profit des femmes.

38. Dans le domaine de l'éducation, les efforts déployés pour éliminer les disparités entre garçons et filles sont appréciables : dans l'enseignement primaire, la proportion de filles continue à augmenter; il en va de même de la scolarisation secondaire et de l'entrée dans l'enseignement supérieur, pour les filles comme pour les garçons. De nombreux États de la Fédération du Nigéria ont rendu la scolarité obligatoire pour tous les enfants. Dans d'autres régions la proportion de femmes dans la fonction publique est de 30 % inférieure à l'objectif retenu; toutefois, la proportion des femmes dans le secteur non agricole, en particulier dans les postes de décision, a continué à augmenter, ce qui donne à espérer une amélioration correspondante dans la composition du Parlement. Le Nigéria applique également des stratégies visant à prévenir les pandémies, dont la charge pèse très lourdement sur les femmes.

39. Parmi les questions de développement, celles qui affectent les femmes en particulier, les gouvernements doivent mettre l'accent sur le financement du développement agricole, l'amélioration de l'infrastructure économique, l'élargissement de l'accès aux marchés, la fourniture d'une assistance technique plus abondante et la création de capacités, l'amélioration de l'action menée en faveur des femmes rurales, la lutte contre la maladie, l'atténuation de l'incidence du changement climatique, l'augmentation de l'APD aux pays en développement et l'extension des mesures d'allègement de la dette aux pays les plus pauvres.

40. **M. Cabactulan** (Philippines), engage instamment le Conseil, l'ONU et chaque État Membre, à prendre des décisions difficiles pour passer des récentes délibérations à l'action, sans se borner aux discours. Le nouveau gouvernement, aux Philippines, qui coïncide avec la phase suivante du plan de développement à moyen terme – stratégie nationale découlant des OMD – poursuivra leur réalisation avec une énergie nouvelle. La récente loi sur la condition féminine, adoptée en 2009, comprend des dispositions détaillées sur le rôle des femmes dans l'édification de la nation : cette loi cherche à éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les domaines politique, économique, socioculturel et aussi au foyer, elle protège les femmes contre la violence et organise une formation obligatoire aux droits de l'homme et à la question de la condition de la femme à l'intention de tous les fonctionnaires sur le terrain.

41. Le Président philippin a déjà nommé quatre femmes dans des postes importants de son cabinet – les ministères de la justice, du travail et de l'emploi, de la protection sociale et du développement, et du processus de paix – soulignant ainsi qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans la paix, la justice et un emploi décent pour tous, et que les femmes sont le mieux placées pour comprendre les problèmes qui les concernent et élaborer les politiques nécessaires.

42. Les cinq thèmes du Forum de la coopération pour le développement intéressent aussi beaucoup les Philippines au moment où l'APD diminue, celle-ci n'étant, à vrai dire, qu'une solution du financement du développement parmi d'autres. Les Philippines se joignent à ceux qui préconisent de donner à ce forum un rôle plus grand à l'avenir.

43. **M. Rosenthal** (Guatemala) dit qu'ayant amplement expliqué les politiques et les programmes de son pays pendant la récente communication volontaire nationale, il souhaite maintenant évoquer quelques points relatifs au thème discuté.

44. D'abord, *l'Étude sur la situation économique et sociale dans le monde 2010 : de nouveaux outils pour le développement* (E/2010/50) offre exactement le cadre conceptuel nécessaire pour réfléchir à la future trajectoire du développement à un moment d'incertitude et de crise aussi profonde qu'à présent.

45. Deuxièmement, les débats du Conseil sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme constituent un important exercice préparatoire en vue de la réunion plénière de haut niveau que l'Assemblée générale consacrerait en 2010 aux objectifs du Millénaire pour le

développement (le Sommet des OMD) qui se tiendra en septembre, et aussi un exercice qui concerne tous les objectifs, étant donné que la pauvreté, la faim, l'éducation, la santé et l'environnement sont des questions intimement liées à l'autonomisation de la femme. Le fait de prendre la responsabilité de chercher à réaliser les Objectifs confère l'autorité morale voulue pour insister pour que les conditions favorables à leur réalisation soient réunies.

46. Troisièmement, le Guatemala, comme d'autres, accueille avec satisfaction la création d'une nouvelle entité unique chargée des questions de la condition féminine, ce qui assure une plus grande cohérence au système des Nations Unies et en même temps privilégie la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme dans le programme d'action des Nations Unies.

47. Enfin, il est donc tout à fait indiqué, étant donné l'importance du travail du Conseil, d'appliquer des méthodes aussi bien classiques que nouvelles pour réaliser son potentiel, et les efforts d'innovation que l'on a vus ces derniers jours sont donc tout à fait bienvenus.

48. **M^{me} Muedin** (Observatrice, Organisation internationale pour les migrations) dit que les migrations pourraient être une variable importante dans la réalisation de l'égalité des sexes et dans le développement. La Déclaration de Beijing reconnaissait déjà que la pauvreté obligeait beaucoup de femmes à émigrer pour pourvoir aux besoins de leur famille et que leur migration avait donc des conséquences. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes s'est occupé de la double discrimination qui frappe les femmes migrantes dans sa recommandation générale n° 26 sur les travailleuses migrantes et il a insisté sur le respect de leurs droits fondamentaux, facteur susceptible de leur permettre de contribuer au développement. Il est désormais également admis que les migrations peuvent avoir d'importantes conséquences pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, soit en raison de l'impulsion qu'ils apportent au développement, soit au contraire comme facteur compromettant. La migration de personnel soignant par exemple joue contre l'accès des femmes restant dans le pays aux soins de santé, en particulier dans les domaines de la santé en matière de procréation, de la santé maternelle et du traitement du sida; en revanche, les milliards de dollars rapatriés et adressés aux familles des migrants dans les pays en développement

permet souvent de contribuer beaucoup à la lutte contre la pauvreté, aux progrès de l'éducation, en particulier des filles, et à la réduction de la mortalité infantile.

49. De plus, si elles sont légales et sûres, les migrations aident à autonomiser les femmes, en leur offrant des possibilités d'emploi qui n'existent pas dans leur pays, ce qui augmente leur autonomie financière, améliore leur condition sociale comme gagne-pain, et élargit leur place dans les décisions. L'amélioration de la condition des femmes migrantes est également l'occasion, pour elles, d'assumer des rôles non traditionnels.

50. Il est de plus en plus admis que les migrants jouent un rôle comme agents du développement, parfois par leurs activités philanthropiques transnationales, mais aussi, souvent, par leur participation à la définition des politiques de développement du pays d'accueil – en fait, créant ainsi un partenariat pour le développement qui réunit les migrants, le pays d'origine et le pays de destination dans l'esprit de l'objectif 8. La communauté internationale devrait ainsi investir dans l'amélioration du rôle de direction que jouent les femmes sur le plan local ou dans la diaspora afin de faciliter leur participation à ce partenariat mondial.

51. L'examen des questions de migration et d'égalité des sexes doit systématiquement figurer dans les débats de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui se tiendra en septembre 2010.

52. **M. Kalyoncu** (Observateur, Organisation de la Conférence islamique – OCI) note que l'avènement de la paix et du progrès dans une société, et le plein exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, supposent la participation active des femmes, qui pourtant se heurtent à d'énormes obstacles. Malgré la priorité donnée aux droits des femmes dans le programme d'action de la communauté internationale, elles restent souvent privées de l'exercice de leurs droits fondamentaux et soumises à diverses formes de violence et de discrimination.

53. La violence à l'égard des femmes est un crime odieux qu'une législation appropriée, dans toutes les sociétés, doit réprimer. Malheureusement, les femmes restent toujours considérées comme des êtres secondaires par beaucoup, y compris parmi ceux qui se désignent eux-mêmes comme défenseurs des droits des femmes. Une telle conception a des racines historiques profondes. Son organisation est convaincue qu'il ne

peut y avoir de véritable humanité sans unité entre les femmes et les hommes, comme partie concrète d'une totalité.

54. L'Islam, qui est une religion de paix et d'égalité, a toujours défendu la protection des droits des femmes : il soutient leur droit à l'éducation, à un traitement égal et à leur participation aux décisions en qualité de partenaires à égalité avec les hommes, tout en rejetant en même temps toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

55. L'Organisation de la Conférence islamique coopère avec les Nations Unies et avec d'autres acteurs internationaux pour réaliser l'autonomisation de la femme. Son programme décennal d'action souligne qu'il faut assurer l'autonomisation des femmes dans les sociétés musulmanes sur les plans économique, culturel, social et politique et engage les États membres de l'OCI à réviser leur législation dans cet esprit. Le Plan d'action pour la promotion de la femme met en avant l'égalité des sexes, l'autonomisation de la femme et sa participation politique, sociale et économique à l'élimination de la pauvreté et au développement durable, le caractère souhaitable de leur participation aux décisions à tous les niveaux, ainsi que le rôle critique de l'éducation dans l'élimination de l'inégalité entre les sexes et dans l'épanouissement des possibilités des femmes sur le plan socioéconomique. En 2008, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'OCI a établi un réseau d'information pour les femmes chefs d'entreprise dans les pays membres de la Conférence et elle a créé, au Caire, un centre de la Conférence islamique pour les femmes chargé d'améliorer leur participation à tous les aspects de la vie collective dans les États membres de l'OCI.

56. **M. Jilani** (Observateur de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – FICR) dit que le rapport que la Fédération publie chaque année sur les catastrophes dans le monde, qui sera diffusé plus tard dans l'année, met l'accent sur le fait que les catastrophes touchent de plus en plus souvent le milieu urbain et qu'il y a là un problème pour le vingt et unième siècle. Selon le rapport, le changement climatique intensifiera sans doute les liens entre la pauvreté en milieu urbain et le risque de catastrophe, et les peuples et les nations les moins responsables du réchauffement de la planète seront ceux qui en fait seront exposés aux risques les plus grands. Avec un soutien résolu des volontaires, la

FICR travaille avec les dirigeants municipaux et avec la société civile, dans le monde entier, pour tenter de remédier aux problèmes urbains en s'attaquant à leurs causes profondes.

57. La FICR et les sociétés nationales qui en sont membres réfléchissent de plus en plus à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques suivies par elles et dans les activités opérationnelles. En Haïti, par exemple, la Fédération donne la priorité aux soins de santé dispensés aux femmes, notamment en santé de la procréation, au rôle des femmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, à la sécurité d'occupation des terres et des logements et à l'égalité des chances devant l'emploi, ainsi qu'à l'égalité de rémunération des femmes dans toutes ses opérations; elle donne la priorité aux ménages constitués d'une femme seule ou dirigés par une femme pendant la distribution des secours. La Fédération a également désigné un délégué pour s'occuper de la violence sexiste en Haïti et pour lutter contre la violence et empêcher l'exploitation sexuelle et les sévices sexuels : c'est là un élément central de son plan d'action.

58. L'incidence de la crise financière mondiale et de l'incertitude économique sur l'assistance humanitaire et l'aide au développement demeurent très préoccupante. Le financement de l'aide humanitaire demeure insuffisant par rapport aux besoins qui ne cessent d'augmenter, et il est trop faible pour assurer une planification préalable suffisante pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes.

59. **M^{me} DeFrantz** (Observatrice, Comité international olympique – CIO), dit que la réalisation des objectifs convenus sur le plan international et des engagements pris en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme sont une question véritablement vitale et la question de la participation des femmes aux sports est directement liée à l'exercice de leurs droits humains et sociaux. La Charte olympique affirme que tout être humain doit avoir la possibilité de pratiquer le sport de son choix en fonction de ses besoins, et les Nations Unies et d'autres organisations internationales ont reconnu expressément que le principe de la non-discrimination englobe bien le droit de toutes les femmes et toutes les filles à pratiquer un sport et une activité physique et récréative, au même titre que les hommes et les garçons. Le Comité international olympique espère que la contribution du sport et de l'activité physique sera à

nouveau reconnue et figurera en bonne place dans le document final du débat de haut niveau.

60. Le CIO est très attaché à l'égalité des sexes : plus de 40 % des sportifs, lors des jeux olympiques, sont des femmes, et avec l'addition d'une épreuve féminine de boxe dans le programme des Jeux olympiques de 2012, à Londres, les femmes se trouveront en compétition dans tous les sports aux Jeux d'été. La Commission des femmes et du sport du CIO apporte une aide technique et financière aux programmes locaux et au développement local des capacités sportives, et les partenariats du CIO avec les organismes et programmes des Nations Unies, notamment avec le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, ont donné de bons résultats. Si la participation des femmes aux activités sportives et récréatives s'améliore, le CIO est très attaché à la recherche de progrès dans l'élimination du fossé qui demeure encore dans l'accès des femmes aux administrations sportives et aux postes de direction.

61. **M. Mpotogomyi** (Union interparlementaire – UIP) engage à examiner avec soin et à chercher résolument à réduire le vaste fossé qui demeure encore en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique et la haute administration qui, en dépit de progrès récents, est encore loin de la proportion de 30 % retenue comme cible il y a 15 ans à Beijing. Il faut prendre des mesures d'urgence, en particulier dans l'actuel contexte de crise qui laisse les femmes vulnérables et handicapées dans leur développement.

62. Au début de l'année, l'UIP a achevé l'étude sur la présence des femmes dans les parlements nationaux et a produit, avec l'aide de la Division de la promotion de la femme, une nouvelle édition de la carte mondiale de la présence des femmes dans la vie politique, qui révèle que la moyenne mondiale de la proportion de femmes dans les parlements, qui était de 11,3 % en 1995, a atteint 19 %. Néanmoins, les progrès demeurent lents; au taux annuel de progression, le chiffre de 30 % ne sera pas atteint avant 2025.

63. Il reste encore beaucoup à faire pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes, en particulier par l'institution de quotas et d'autres mesures temporaires spéciales, par la réforme de la sélection et du recrutement des militants dans les partis politiques, par l'élimination des stéréotypes sexistes et de la violence à l'égard des femmes, et par l'organisation de

campagnes de sensibilisation systématiques et ambitieuses. L'UIP réfléchit aux moyens d'aider les parlements nationaux à mettre au point une législation attentive aux problèmes sexospécifiques, à améliorer la santé maternelle, néonatale et infantile, à adopter une législation permettant de lutter efficacement contre la violence à l'égard des femmes. L'Union les encourage également à affecter des ressources suffisantes à la réalisation de ces fins.

64. **M. Marzano** (Association internationale des Conseils économiques et sociaux et des institutions similaires), dit qu'en temps de crise, une action vigoureuse mondiale est nécessaire pour atteindre les objectifs d'égalité des sexes. Une telle action est du ressort des pays développés comme des pays en développement, mais peut aussi être le fait de mouvements syndicaux et d'entreprises, à la faveur d'un dialogue social et d'une négociation collective, ainsi que de la société civile. Dans les pays industriels, le fait de concilier la vie professionnelle et la vie familiale et de chercher à réduire la différence de rémunération va de pair avec l'autonomisation des femmes dans la main-d'œuvre, dans les institutions et dans la société. Les pays en développement doivent se doter d'indicateurs de l'activité économique, de l'éducation et de l'état de santé des femmes. L'Association internationale a adopté des directives pour une stratégie de recherche de l'égalité des sexes, qui touche surtout des politiques sectorielles dans les domaines où il existe encore de graves inégalités, notamment l'éducation, la santé publique, l'emploi et l'activité économique, les migrations, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la place des femmes dans la société en général. La société civile a un rôle considérable à jouer à cet égard et les conseils économiques et sociaux sont l'instance idéale pour bien suivre l'amélioration de l'égalité entre les sexes et les progrès de l'autonomisation de la femme.

65. **M. Ratsifandrihamanana** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO), présentant le rapport commun du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), dit qu'en 2009 un milliard de personnes souffrent chroniquement de la faim, ce qui est un triste record jamais atteint, alors que les femmes représentent plus de la moitié des personnes touchées. Et pourtant, elles produisent la moitié de l'alimentation, dans le monde, et sont souvent la majorité parmi les travailleurs agricoles, ce

qui ne les protège pas d'inégalités socioculturelles et politiques persistantes; elles sont en outre presque toujours privées d'un accès aux actifs productifs tels que la terre, l'eau, le crédit et la technologie. Depuis la crise mondiale de 2007-2008, la communauté internationale reconnaît de plus en plus que la réalisation des OMD dépend de façon appréciable de l'amélioration de la sécurité alimentaire et du développement agricole et rural; cependant, un renouvellement des engagements pris sur ce sujet ne se traduit pas encore en décisions pratiques.

66. L'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme sont des éléments essentiels du travail des organisations sises à Rome. Si la FAO, le FIDA et le PAM prennent des initiatives pour améliorer l'accès des femmes à des activités rémunératrices et aux actifs productifs, il faut améliorer leur accès aux services et aux équipements de base, renforcer les organisations de productrices, apporter une assistance alimentaire en temps de crise et voir les femmes et les hommes en milieu rural comme des acteurs essentiels et puissants du changement. Ces organisations estiment aussi que le dialogue avec la société civile fait partie intégrante de l'action appropriée; par exemple, le Comité de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale accorde aux nombreuses parties prenantes, notamment les femmes, une voix dans son processus de décision.

67. Les organisations sises à Rome ont accueilli avec satisfaction l'initiative prise à L'Aquila pour la sécurité alimentaire – signe que les dirigeants internationaux manifestent un intérêt nouveau pour le développement durable et l'investissement dans la sécurité alimentaire – et elles encouragent la communauté internationale à prendre les mesures voulues à ces fins: accroître l'investissement consacré à l'aide alimentaire, au développement agricole et rural, à la promotion de filets de sécurité pour la production et la protection sociale, ainsi qu'à l'élimination des déséquilibres entre les sexes dans l'accès à cette protection; appliquer des stratégies efficaces de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté; renforcer les partenariats à partenaires multiples et la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire; et améliorer les politiques de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'alimentation. Elles engagent aussi les États Membres et le système des Nations Unies à porter leur attention sur l'égalité des sexes et le rôle des femmes dans l'agriculture dans les prochaines réunions et notamment à la réunion de haut niveau de l'Assemblée

générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui se tiendra en septembre 2010.

68. **M^{me} Gastaldo** (Organisation internationale du Travail, OIT) dit que la résolution de la Conférence internationale du Travail concernant l'égalité des sexes dans le travail décent, adoptée unanimement en juin 2009, constitue la contribution la plus complète de l'OIT à l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. Cette résolution engage l'OIT à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes en tant que question multisectorielle dans les objectifs stratégiques de son Agenda pour un travail décent – à savoir l'emploi, la protection sociale, les principes et les droits à respecter sur les lieux de travail, et le dialogue social. La résolution met également en évidence le rôle que les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, ainsi que leurs organisations ont à jouer dans la recherche de l'égalité des sexes dans le monde du travail, en prêtant particulièrement attention aux femmes les plus vulnérables dans la société, notamment les femmes autochtones, migrantes, jeunes, rurales, et appartenant aux minorités ethniques.

69. De plus, le Pacte mondial pour l'emploi, adopté également en 2009, est conçu pour guider les États dans le choix des politiques nationales et internationales qui peuvent stimuler la reprise économique, créer des emplois et assurer la protection des travailleurs et de leur famille; il reconnaît la nécessité de mesures de relance afin de tenir compte de l'impact différent de la crise économique sur les hommes et les femmes. L'OIT prévoit d'élaborer de nouvelles normes internationales du travail sur la question du travail décent du personnel domestique, et tenter de résoudre le problème de la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence verbale, physique et sexuelle auxquelles elles sont exposées dans ce contexte, de façon à conforter de son côté les efforts que font les gouvernements dans cette voie.

70. **M^{me} Sarlis** (Alliance internationale des femmes) dit que les gouvernements et les organisations intergouvernementales compétentes devraient établir des registres nationaux des femmes pouvant être candidates à des postes dans le domaine de la prévention des conflits et du relèvement après un conflit, en particulier des postes de direction, en s'assurant qu'elles sont bien informées et sont encouragées à être candidates. L'Alliance recommande également aux gouvernements : de suivre des

politiques de protection des femmes dans les conflits et les situations post-confliktuelles, en tenant compte du rôle important et des besoins particuliers des femmes et des filles; de s'assurer que les soins de santé, y compris en santé maternelle et en santé mentale, leur sont bien dispensés dans les situations de lendemain de conflit; et de s'assurer que le processus de réconciliation protège bien les droits des femmes. Tout aussi important est l'établissement de systèmes d'alerte rapide, facilement accessibles et transparents, tenant compte de la sexospécificité; il faut également que les organisations de femmes soient correctement financées et habilitées à participer à la recherche d'une paix durable. La coopération entre les organisations féminines travaillant à l'avènement d'une paix durable, lors d'un conflit ou au lendemain d'un conflit, et les principaux partis politiques concernés, devra toujours avoir lieu dans un cadre politique et non militaire.

71. **M^{me} Lear** (HelpAge International) dit qu'il s'est produit des changements démographiques profonds concernant l'âge, et donc une mutation des politiques nécessaires pour faire face aux problèmes du vieillissement. Le vieillissement est en effet une question qui touche les femmes car elles représenteront la majorité des personnes âgées et donc des personnes ayant besoin de soins, et parce qu'elles sont trop souvent victimes du double phénomène de l'âgisme et du sexisme. Elle engage donc les membres du Conseil et les observateurs, ainsi que ses collègues des ONG à utiliser à l'occasion l'expression « filles et femmes de tous âges » dans leurs rapports, déclarations et discours.

72. L'association HelpAge International recommande d'intégrer la question de l'égalité des sexes et du vieillissement dans tous les aspects du travail de la nouvelle entité des Nations Unies chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), et également la question du vieillissement et de ses aspects sexospécifiques, qui doit figurer à une place éminente dans l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement; elle recommande aussi au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes d'interroger systématiquement les États parties qui remettent leur rapport sur la situation des femmes âgées, et de faire de l'égalité des sexes un des aspects essentiels des examens décennaux nationaux de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

73. **M^{me} Karmakar** (Comité international pour la réconciliation arabo-israélienne) dit que l'indépendance financière doit être un élément important de l'éducation des garçons et des filles dès l'école primaire. Dans les pays les moins avancés, les filles, généralement, ne vont pas à l'école ou ont abandonné l'école. Un enseignement d'une journée sur la planification familiale devrait être obligatoire avant l'inscription du mariage à l'état civil dans ces pays, l'accent étant mis notamment sur le coût de l'éducation des enfants. Les filles doivent également apprendre que les sévices sexuels sont un crime, et elles devraient toutes apprendre un métier et être correctement rémunérées pour leur travail; les femmes devraient pouvoir compter sur les hommes dans le partage des responsabilités familiales.

74. En ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la transparence est essentielle. Les pays devraient être tenus de soumettre aux Nations chaque année un rapport sur l'avancement de la réalisation des OMD, et les données utiles devraient être vérifiables par une partie indépendante afin de permettre à d'autres pays de reproduire les mesures et d'éviter de faire les mêmes erreurs. En outre, un haut fonctionnaire gouvernemental devrait être chargé de coordonner et de suivre toutes les activités relatives aux OMD et les moyens de contacter cette personne devraient être rendus publics.

75. **M^{me} Sakoh** (Société mondiale pour la protection des animaux) dit que le bien-être des animaux et l'autonomisation des femmes rurales de tous âges sont liés. Dans les pays en développement, les femmes sont souvent chargées du soin des animaux de ferme, ce qui est essentiel pour l'alimentation de leur famille et de leur groupe local, et l'excédent de la production animale constitue souvent une source majeure de revenu complémentaire pour les familles. Les animaux servent aussi à transporter l'eau, les aliments et les marchandises. La préservation et le développement de systèmes traditionnels d'élevage extensif, par la formation et la création de capacités dans les domaines du bien-être des animaux et des soins vétérinaires, ont ainsi un effet direct et positif sur l'autonomisation des femmes.

76. Pour les femmes en milieu rural, les animaux constituent un investissement et aussi un filet de sécurité. Les femmes savent bien qu'il serait plus difficile d'élever les enfants ou d'obtenir des soins de santé si leurs animaux eux-mêmes sont malades ou,

pire encore, s'ils meurent. En conséquence, la communauté internationale devrait ne pas négliger le bien-être animal quand elle élabore et applique des politiques nationales et internationales visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 18 h 10.